

AVIS PUBLIC

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2026

Avis est par les présentes, donné par le greffier-trésorier adjoint, à l'effet qu'en absence de quorum, la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine tenue le 11 mars 2026 a été ajournée.

La reprise de cette séance aura lieu le 17 mars 2026 à 19h, à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini au 1100, boul. Wallberg.

Donné à Dolbeau-Mistassini, ce douzième jour du mois de mars deux mille vingt-six.



Christian Bouchard
Greffier-trésorier adjoint